

ISO 18889 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Gants de protection pour utilisateurs de pesticides et pour utilisateurs pendant les activités de rentrée

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

Advanced Technology Gloves

ATG Hand Care (Pvt) Ltd.

Spur Road 7 - IPZ Phase 2

Katunayake

Sri Lanka

Adresse de contact au sein de l'UE:

Heilbronner Str. 150, 70191 Stuttgart

Le fabricant déclare par la présente que l'EPI décrit ci-après:

MaxiDry®

avec le numéro d'article 56-424

ISO 18889:2019



GR

- Est conforme aux normes n° : ISO 18889:2019.
- GR - Les gants de la catégorie GR protègent uniquement les paumes des ouvriers qui entrent en contact avec des résidus de pesticides secs ou partiellement secs restant sur la surface des plantes après l'application du pesticide. Cette catégorie de gants n'est appropriée que pour les activités de rentrée où il a été déterminé que la protection des extrémités des doigts et du côté de la paume est suffisante.
- L'organisme notifié :
TÜV Rheinland LGA Products GmbH,
Tillystraße 2, 90431 Nürnberg
(notified body: 0197)
certificat n° AK 60171276.

07/07/2023

Sisira Kumara
Directeur - Assurance qualité
ATG® Hand Care (Pvt) Ltd.
regulations@atg-glovesolutions.com